

Editorial : où sont-elles les neiges d'antan ?

Autor(en): **Jean des Neiges / Brodard, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **27 (1999)**

Heft 105

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

OU SONT-ELLES LES NEIGES D'ANTAN ?

C'est le 23 février. En admirant un décor hivernal défiant toutes les illustrations des cartes, sur le sujet, je me pose la question qui hantait les responsables des sports d'hiver, ces dernières années, avarés en neige et donc fort peu propices aux stations hivernales.

Mais aujourd'hui, dans toute la Suisse, du sud au nord on redoute de nouvelles chutes de neige engendrant au sud des avalanches meurtrières et au nord des inondations catastrophiques.

Dans notre pays de Fribourg, à une exception près, sauf erreur nous sommes tranquillement chez nous, à regarder à la TV des images de désastres, de deuils. Tantôt c'est la mort blanche qui fait des victimes, ou alors des torrents d'eaux souvent boueuses, charriant des troncs d'arbres, des branches, ou roulant des pierres ou d'autres débris arrachés à la nature qui viennent perturber villes ou villages qu'elles couvrent de leur nappe meurtrière.

Devant tant de bouleversements, nous ne pouvons que dire MERCI à la Divine Providence, et courage aux sinistrés impuissants en face de ces éléments déchaînés.

Nous avons eu, juste comme un rappel, un tremblement de terre, le dimanche 14 février, que nous devons considérer comme un avertissement, pour qui croit encore à la puissance du Créateur. Nous ne croyons pas être dépassés en évoquant les puissances d'En Haut, mais croyons être dans la bonne ligne en admettant que malgré le progrès, il y a encore des phénomènes qui échappent aux connaissances des savants, qui lisent plus exactement les cieux que les entrailles de la terre. Et c'est bien ainsi, puisque même l'agnostique est dans l'obligation d'admettre la limite du savoir humain, et du savoir divin qui est illimité.

Et cela se confirme, si l'on s'en réfère au domaine de la génétique. La médecine, dans ce domaine va si loin, que le pouvoir civil, doit prendre des mesures pour éviter des catastrophes, en matière de procréation, avortement, clonage, etc.

Je crois que c'est Molière, qui dans une de ses tragédies, évoque les *apprentis sorciers*. C'est bien ce qui se passe actuellement : on arrive à travailler avec l'atome pour faire des engins de mort, mais on ne sait pas rendre à la nature, l'amalgame détonant, que l'on a su faire, mais que l'on ne sait défaire... Ainsi on sait comment limiter la fécondité humaine, mais les humains en abusant, le pouvoir civil doit édicter des prescriptions pour éviter des catastrophes. Quant à la

question du *clonage* cela pourrait devenir si grave que pour le moment, ce mode de reproduction est, chez nous en tous cas, interdit, (mais jusqu'à quand ?).

Pour le moment, nous, nous serions d'accord avec le clonage des patois, car loin de provoquer des maux, il amènerait une mélodieuse corde sonore, à qui sait le parler, ou pour le moins à qui le comprend ! Comme en toutes choses, sachons nous contenter de ce que avons la certitude que c'est bien laissant à d'autres faire l'expérience d'un futur qui risque d'être décevant. Souvenons-nous aussi des paroles de saint Nicolas de Flue au sujet de la propriété : Restons dans nos limites actuelles. N'envions pas les biens d'autres puissances et ne cherchons pas les richesses en dehors de notre pays.

(note personnelle) Laissons l'Europe à ses convulsions, restons Suisses avant tout. Nous sommes plus heureux dans notre chalet que dans les palais de Bruxelles ou de Strasbourg où ce sont les milliards qui valent annuellement pour que cela vive.

Jean des Neiges



Kan l'evê lè inke

No j'an trovâ din le bi lèvro "*Dou furi à l'outon*", fê par nouhrn'ami écrivain Léon L'Homme on galé chapitre : **UNE TEM-PETE EN HIVER**" que no vo bayin kemin no l'an trovâ. No rémâr-hyin Léon dè no j'otorijâ d'inprontâ din chè j'ékri, hou ke no volin po nouhron bulletin.

Une tempête en hiver

Depuis bien longtemps bonhomme Hiver est entré en scène pour jouer sa triste comédie. Une bande de sombres estafiers lui font cortège. Cet homme à barbe floconneuse a étendu son manteau d'hermine sur la terre endormie.